

RAPPORT SUR L'EXAMEN DES DOSSIERS

Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires : AgroParisTech 22 place de l'agronomie 91120 PALAISEAU

Phase d'admissibilité
BUT, BTSA - BTS
Session 2025

L'examen des dossiers participe à la sélection des candidats qui pourront accéder aux phases d'admission des concours BUT et BTSA-BTS. Il est assuré par des enseignants-chercheurs ou des responsables de formation des écoles agronomiques et vétérinaires.

L'évaluation des candidats porte sur trois domaines :

- Le parcours académique qui reprend des éléments depuis le baccalauréat, voire la classe de première pour les BTS, et jusqu'aux dernières notes disponibles en BUT ou BTS ;
- Le profil extra universitaire qui apparaît aussi bien dans l'engagement personnel et sociétal que dans les stages non-inscrits au parcours de formation, les jobs étudiants, etc.
- Le projet professionnel que le candidat présente au travers de rubriques dédiées.

Chaque dossier est noté par deux examinateurs *via* une interface logicielle qui impose une lecture intégrale par chacun et une phase de concertation pour attribuer la note finale.

Les dossiers reçus en 2025 montrent une très grande diversité illustrée par des écart-types élevés, supérieurs à 3,75. Leur contenu ne sera pas commenté ici, mais le jury peut formuler un certain nombre de recommandations qui seront reprises dans les notices des concours 2026 ; plusieurs d'entre elles constituent ainsi des instructions.

- À partir de 2026, seuls les dossiers constitués exclusivement de pages au format « A4 portrait » seront acceptés. Le cas échéant, ne pas hésiter à tourner de 90° un document nativement « paysage », par exemple : l'image d'un diplôme, pour respecter cette consigne obligatoire. Plusieurs sites internet proposent des outils pour éditer les fichiers au format pdf ; enfin, une impression « vers un fichier pdf », en ayant bien configuré l'imprimante, permet parfois d'homogénéiser facilement le format du dossier.
- Le jury attire l'attention des candidats sur la lisibilité des documents fournis, en particulier les relevés de notes. Il est conseillé de vérifier que les notes et les intitulés de modules soient facilement lisibles, car dans le cas contraire, le jury ne pourra évaluer cette partie ce qui pénalisera le candidat. Il est aussi recommandé de soumettre les documents dans un ordre logique et explicite. Enfin, voici les relevés de notes attendus par les membres du jury selon les différents cas de figure, en plus des relevés des notes du baccalauréat :

Diplôme en cours	Relevés attendus
BTS	BTS 1 et BTS 2 si possible
BUT2	BUT 1 et BUT 2 si possible
BUT3	BUT 1, BUT 2 et BUT 3 si possible
Licence après BUT ou BTS	BUT 1, BUT 2 et BUT 3 si possible BTS 1 et BTS 2

- Pour alléger les dossiers soumis, le jury recommande aux candidats de ne pas joindre la totalité des pages de chaque convention de stage, mais uniquement les pages informatives indiquant le nom de l'étudiant, la structure d'accueil, le sujet de stage et la page indiquant la validation par les signatures des parties prenantes.
- Le contenu à examiner doit effectivement figurer dans le dossier. Quelques rares candidats ont été éliminés en 2025 pour avoir fourni un document où figurait un lien vers un dossier sur le cloud.

- Les photographies de chatons, de chevaux ou de paysages bucoliques ne sont pas interdites. Elles sont peu valorisées par le jury et alourdissent les fichiers.
- Toute affirmation doit être documentée : appartenance à une association, niveau sportif, etc. Il est recommandé d'envisager dès que possible cette documentation, car un chef de groupe scout, par exemple, n'est sans doute pas toujours disponible pour délivrer une attestation.
- Les dossiers incomplets auxquels il manque des relevés de notes des derniers semestres en particulier, sont évalués autant que possible, mais l'absence de document n'est jamais un avantage.
- Le projet professionnel doit être honnête. Un candidat qui s'interroge à son sujet en expliquant, arguments à l'appui, ce qui fonde ses hésitations sera bien mieux noté que celui qui fournit un propos banal, même bien rédigé avec l'aide d'une intelligence artificielle générative.